

# MEAUFFE



# Maif





# INFORMATIONS PRATIQUES

## MAIRIE DE LA MEUFFE

Lundi-Mercredi-Vendredi : de 9h00 à 12h00 le matin de 14h00 à 17h00 l'après-midi

Mardi matin : de 9h00 à 12h00. Fermée l'après midi

Jeudi : Fermée toute la journée

**Téléphone :** 02 33 56 40 39

**Fax :** 02 33 56 38 84

**Email :** [mairie.la-meauffe@wanadoo.fr](mailto:mairie.la-meauffe@wanadoo.fr)

**Site internet :** <https://la-meauffe.fr/>

Permanence du Maire : tous les jours sur rendez-vous

## DECHETTERIE

 0 800 05 33 72 (appel gratuit)	<b>Horaires d'hiver</b> Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars et du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 décembre	<b>Horaires d'été</b> Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre
Pont-Hébert Route de cavigny	Mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	Mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Saint-Clair-sur-Elle ZA Le Bas des Landes	Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	Mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le Dézert entre le bourg et le Fleurion	Mardi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	Mardi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Pour tout renseignement concernant les ordures ménagères, s'adresser à la Communauté de communes de Saint-Lô Agglo au 02 33 77 12 77

## POSTE DE PONT-HEBERT

Lundi : 9h30 à 12h00

Mardi : 9h30 à 12h00

Mercredi : 9h30 à 12h00

Jeudi : 9h30 à 12h00

Vendredi : 9h30 à 12h00

Samedi : 9h30 à 12h00

## GENDARMERIE NATIONALE

SAINT-JEAN-DE-DAYE : 02 33 72 50 20

SAINT-CLAIR-SUR-ELLE : 02 33 72 55 70

## PHARMACIE DE GARDE : 32 37

## CENTRE ANTI-POISON

Angers : 02 41 48 21 21

## HOPITAL MEMORIAL France – ETATS-UNIS

715, rue Dunant Saint-Lô – 02 33 06 33 33

Maison médicale de garde Hôpital Mémorial de La Manche

Week-ends et jours fériés : sans rendez-vous 9h-12h/15h-19h

## SOS MEDECINS : 36 24

## VIOLENCES

En cas de victime ou de témoin d'une agression, de violences physiques ou morales, de propos racistes ou d'autres infractions, ces numéros vous seront utiles :

Le SAMU : le 15

La police : le 17

Les pompiers : le 112

Etre écouté et être aidé : 08 842 846 37

Violences aux femmes info : 39 19

S.O.S Viols Femmes informations : 0 800 05 95 95

Allô enfance en danger : 119

Association sortir du silence (soutien aux femmes et aux hommes confrontés aux violences sexuelles) : 02 33 93 92 72 ([sortirdusilence@gmail.com](mailto:sortirdusilence@gmail.com))  
[stop-violences-femmes.gouv.fr/](http://stop-violences-femmes.gouv.fr/)

## SLAM TRANSPORT A LA DEMANDE :

**02 33 05 05 05** ou [www.saint-lo-agglo.fr](http://www.saint-lo-agglo.fr)

- 1) Réserver par téléphone ou en ligne de 15 jours à la veille 18h00 : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et 13h30 à 18h00. Le samedi de 8h45 à 12h30
- 2) Voyager du lundi au samedi de 7h à 19h



Madame, Monsieur,  
Chères Meauffoises, Chers Meuffois,

Cette année 2022 qui s'achève nous laisse un goût amer.

En effet, la crise sanitaire a cédé sa place à une crise financière dont nous ne connaissons pas à ce jour toutes les conséquences.

Dans la continuité de ce qui a été engagé les années précédentes, l'année 2022 a permis de poursuivre notre objectif

d'améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.

En matière de travaux, pour ne citer que les plus importants, la sécurisation des réseaux route de Saint-Lô est achevée et l'aménagement du cimetière pour en faciliter l'entretien a été réalisé.

Notre école a fait également l'objet de nombreux travaux d'entretien qui participent au confort quotidien des élèves et de l'équipe enseignante.

Le projet phare de ce mandat porte sur la construction d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) dont le chantier devrait démarrer en 2023. Malgré la complexité administrative de ce projet qui a un peu retardé sa mise en œuvre, l'aboutissement de celui-ci constituera à notre sens un équipement essentiel au maintien de l'attractivité de notre commune.

La MAM, située à l'entrée de la première tranche du lotissement communal, sera mise en service en 2024, tandis que les lots de la seconde tranche du lotissement seront eux commercialisés en 2023.

Dans les projets à venir, d'importants travaux d'effacement des réseaux seront également menés à « La Pérelle » grâce à un soutien financier important du SDEM.

Je ne peux conclure sans aborder les mesures prises au niveau local en matière de réduction de notre facture énergétique. C'est ainsi que l'extinction à 20 heures de l'éclairage public a été votée à l'unanimité par le Conseil municipal ce qui de plus contribue à préserver l'environnement en réduisant les nuisances lumineuses. Le chauffage des bâtiments publics a par ailleurs été optimisé pour maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement.

Il est probable que les mesures prises cette année ne permettent pas de compenser la hausse des charges de fonctionnement, ce qui nécessitera d'augmenter les recettes lors de l'établissement du prochain budget.

Je tiens à remercier le Conseil municipal et le personnel communal pour leur engagement. La vie associative est également précieuse et mérite d'être soutenue. Enfin, j'ai une pensée particulière pour l'équipe enseignante, pleinement investie dans la qualité de l'enseignement donné et l'accompagnement de tous les élèves.

J'ai le plaisir de vous convier aux vœux 2023 qui se tiendront le 8 Janvier 2023 à 11 Heures, à l'espace Melpha.

Bonne fin d'année à toutes et à tous, que cette année 2023 vous apporte santé et bonheur.

Le Maire,

*Je reste à votre disposition*

*Prenez bien soin de vous*

*P. Conglois*

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



**1<sup>er</sup> plan de gauche à droite :** Pascal Langlois, Célia Desaint-Denis, Gilles Testard, Patrick Lemenuel, Lynda Legast, Catherine Le Bars, Odile Aze, Fabrice Gohier

**2<sup>eme</sup> plan de gauche à droite :** Magali Bertin, Samuel Hardy, Milcah Baudeveix, Louis Vastel, Erick Hamond, Philippe Landais

## L'ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE DE LA MEUFFE

L'école Jean de la Fontaine de La Meuffe est composée de trois classes allant de la toute petite section de maternelle au CM2. Depuis plusieurs années, la répartition des élèves dans les classes est la suivante : une classe de maternelle, une classe de CP et CE1 et une classe de CE2, CM1 et CM2.

L'école est animée avec beaucoup de passion par son équipe enseignante : Charlotte Néel (classe de maternelle), Aline Caillère (classe de CE2/CM), Manon Blestel (décharge le jeudi en maternelle et le vendredi en CP/CE1) et Lucie Durel (classe de CP/CE1) qui occupe également le poste de directrice.

Ces enseignantes soudées ont à cœur de proposer un enseignement de qualité à tous leurs élèves et participent à de nombreuses actions pour donner envie à leurs élèves d'apprendre, de cultiver le goût de l'effort et de s'ouvrir au monde.

C'est pourquoi, du 9 au 11 mai 2022, les trois classes de l'école ont participé à un voyage scolaire de trois jours. A cette occasion les élèves de la toute petite section de maternelle jusqu'aux élèves de CE2 ont découvert l'environnement marin de Saint-Martin de Bréhal au travers de nombreuses activités : balade dans le Havre de la Vanlée et dans les dunes pour observer les plantes, fleurs et les animaux de ces environnements, observation d'un aquarium et étude des petits animaux marins qui s'y trouvaient, étude de l'estran et de la laisse de mer, production de Land'Art (œuvres d'art avec les éléments de la nature) sur la plage, confection de cerfs-volants personnalisés, sans oublier la construction d'un château et d'une digue avec du sable pour le protéger de la mer qui montait ! Quant aux élèves de CM1/CM2, ils ont participé à un séjour autour de la préhistoire avec une initiation aux techniques d'allumage de feu, d'utilisation de propulseur



et de cueillette comme les Hommes préhistoriques, ils ont également appris l'art de la taille du Silex, de la récolte de sureau pour fabriquer des pinceaux et de la récolte d'os de seiches pour fabriquer l'ancêtre du téléphone.

Sans oublier la participation de tous les élèves à une boum enflammée !



Cette année, l'école a encore de nombreux projets, notamment autour de la découverte de l'Afrique.

En effet, comme chaque année, toutes les classes ont participé à la semaine du goût en créant un menu autour d'un ou plusieurs pays d'Afrique qui a été proposé à la cantine (maternelle menu marocain, CP/CE : menu mauritanien et sénégalais, CE2/CM menu égyptien).

En octobre, les élèves de toute l'école ont pu aller visiter la ferme de M Néel, à La Meauffe, pour découvrir l'élevage de vaches laitières, le fonctionnement d'une salle de traite et la transformation du lait. Les élèves de maternelle et de cycle 2 ont également visité une seconde ferme pour découvrir la fabrication du jus de pomme. En décembre, les élèves de maternelle iront voir un spectacle de Noël et en janvier, les élèves de primaire iront au théâtre de Saint-Lô pour assister au spectacle de cirque « Ziguilé ». Au mois de mars, toute l'école participera à la semaine des mathématiques.

Dans l'année, la classe de maternelle participera à deux rencontres sportives :

rondes et jeux dansés et athlétisme, la classe de CP/CE1 participera à un run and bike et la classe de CE2/CM à une course d'orientation et une sortie vélo. Cette année, tous les élèves de l'école participeront également à un projet « Savoir rouler à vélo ».

Depuis plusieurs années, les élèves participent également, à des matinées « Partageons ! » qui ont pour thèmes des sujets d'Education Morale et Civique, autour de sujets variés : l'alimentation, l'école dans le monde, l'éducation à l'activité physique quotidienne, la connaissance des institutions et une semaine pour apprendre à porter secours. De plus, régulièrement, toutes les classes se retrouvent pour présenter quelque chose qu'ils ont appris (une danse, une chanson, une scénette en français ou en anglais...) ce qui est très motivant pour les élèves.

Cette équipe enseignante stable et motivée permet également la mise en place de projets plus ambitieux et sur le plus long terme, comme la réalisation d'un spectacle de fin d'année autour du thème de l'Afrique, sujet fil rouge de cette année scolaire.

Cette année, la Mairie de La Meauffe a permis à l'école de reprendre des couleurs ! En effet, le préau de l'école a été repeint et la cour sera bientôt réorganisée grâce à de nouveaux tracés qui ont été définis en collaboration avec les élèves.

Cette école, ses élèves et ses enseignantes, sont toujours ravis d'accueillir de nouveaux enfants pour partager avec eux ces excellentes conditions de travail. L'école Jean de la Fontaine se veut être un lieu où il fait bon grandir, s'épanouir et réussir.



**De gauche à droite :** Mme Charlotte NEEL (enseignante école maternelle), Mme Fanny DUVAL (AESH), Mme Lucie CHRETIEN-DUREL (directrice et enseignante école primaire), Mme Aline CAILLERE (enseignante école primaire)



## APE LES CLAIES DE VIRE

L'APE les claires de vire est composée de plusieurs bénévoles afin de pouvoir mener des actions tout au long de l'année pour permettre des voyages ou des sorties pour les enfants de l'école en lien avec les enseignants.

L'année 2022 – 2023 sera riche en action avec la vente de sapins de Noël et de boîtes de la maison des biscuits pour le mois de novembre, la vente de tombola pour une galette des rois en janvier, la kermesse de l'école en juin, d'autres actions s'ajouteront dans les mois à venir.

Nous organisons une représentation théâtrale le samedi 25 mars 2023 à l'espace Melpha de « La troupe des trois coups », un complément d'information sera fait courant janvier 2023.

Les Membres de l'APE

## CANTINE ET GARDERIE POUR 2022/2023



La garderie est assurée le matin par Brigitte et le soir par Nadine. A la cantine, Jean François prépare les repas et sert les élèves du primaire et Brigitte gère le service des élèves de maternelle

Mme Brigitte GUILLEMET, Mr Jean François PARIS, Mme Nadine DESDOITS

Tarif des repas de cantine	Effectif
Adultes 6.00 €	6
Maternelles 3.40 €	12
Primaires 3.70 €	33
Tarif garderie du matin de 7h15 à 8h50 : <b>1.10 €</b>	Tarif garderie du soir de 16h30 à 18h30 : <b>1.90 €</b>

## REMISE DE MEDAILLES



Mr le Maire a remis la médaille du travail de 20 et 30 ans à 3 agents communaux

Mr Bruno JOUIN, Mr Jean François PARIS, Pascal LANGLOIS et Mme DESDOITS Nadine



## TRAVAUX POUR L'ÉCOLE ET LES BATIMENTS COMMUNAUX



Travaux d'embellissement du préau par la SARL Julien Chardin pour un montant de 2138,40€ TTC



Aménagement aire de jeux multisports

La pose de 2 jeux à ressorts a été réalisée par nos agents communaux.



## TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE

Travaux d'effacement de réseaux pour un montant de 90803,19€ HT avec un restant à charge de la commune de 22366,69€ HT



Route de St Lô avant travaux d'effacement



Route de St Lô après travaux d'effacement

## LE LOTISSEMENT COMMUNAL



Les travaux de viabilisation de la 2<sup>ème</sup> tranche sont en cours.

Le prix des terrains est fixé à 44€ le m<sup>2</sup>.



## LE CIMETIERE



Comme prévu, les allées du cimetière ont été réaménagées et le parking reprofilé, le tout réalisé par l'entreprise HAMOND pour un montant de 17076,00€ TTC. Pour l'entretien des grandes allées, nous avons fait l'acquisition d'un désherbeur mécanique. Par contre le pourtour des pierres tombales reste à la charge des familles. A été prévu également le remplacement de la haie du bord de route par des lisses.



## REPAS DES AINES



Notre repas des aînés a eu lieu le 16 Octobre 2022 à l'espace Melpha toujours dans la bonne humeur. Comme chaque année, le repas a été concocté par Jean François PARIS et servi par le conseil municipal et les membres bénévoles du CCCAS. Parmi les 122 convives, Mr Pascal LANGLOIS, Maire de la commune, était entouré de nos doyens présents Mme Suzanne MAZELINE âgée de 91 ans et d'Albert MOUROCCQ âgé de 90 ans



## 100 ANS Mr LECONTE



Pascal LANGLOIS, Maire de La Meuffe et 2 de ses adjoints étaient présents le 22 août pour fêter l'anniversaire de Mr LECONTE René, notre doyen centenaire. Malheureusement il nous a quittés le 16 Novembre 2022.

## COLIS DES AINES



Les bénévoles du CCCAS (Comité Consultatif Communal d'Action Sociale) ont préparé le colis de nos aînés rempli de friandises pour les personnes n'ayant pas assisté au repas des aînés. Les personnes présentes au repas ont reçu une boîte de gâteaux de Sortosville.

## LA VENUE DU PERE NOEL A L'ECOLE le 16/12/2022



Le père Noël et Mr le Maire étaient très attendus à l'école Jean de La Fontaine par tous les enfants. En haut à gauche, les maternelles de Mme Charlotte Néel étaient impatientes d'ouvrir leurs cadeaux. Les élèves de CP/CE1 de Mme Lucie Chrétien-Durel et ceux de Mme Aline Caillière étaient tous aussi contents. Un repas de Noël leur a été préparé par Jean François. La mairie a assisté l'après midi à leur spectacle et leur a offert un goûter ainsi qu'un sachet de chocolats de Noël.





Depuis 2 ans, L'Espace des parents se déplace à La Meuffe pour proposer ses ateliers pâtisserie parents-enfants, et prolonge l'expérience en 2023 !

Un mercredi après-midi par mois, Marine LECUIROT, la référente parentalité, propose des ateliers pâtisserie en famille dans les locaux communaux.

Contre une participation de 2 euros par famille, les parents et les enfants peuvent venir s'accorder un moment convivial "hors de la maison", autour d'ateliers pâtisserie : ils y rencontrent d'autres familles, d'autres parents et enfants, mais aussi la référente parentalité des territoires de Daye et de l'Elle qui vient toujours accompagnée de petites douceurs et de café !

Chacun repart bien sûr avec ses réalisations !

Plus de 40 familles, venant de La Meuffe et ses environs, sont venues profiter de ces ateliers parents-enfants en 2022.

Nous espérons poursuivre l'aventure en 2023, et la prochaine date d'atelier est déjà annoncée :

- **Mercredi 25 janvier à 14h30** : "Fondant choco-courgette" pour se faire plaisir après les fêtes !

N'hésitez pas à vous inscrire en contactant Marine par téléphone au 06-66-97-31-80

ou par email à : [espacedesparents.frrd@gmail.com](mailto:espacedesparents.frrd@gmail.com)





Le but essentiel du SAG est de mettre en œuvre des actions de prévention et d'information en faveur des retraités des communes de l'ex-canton de Saint Clair sur l'Elle, afin de permettre le « Bien Vieillir » sur notre territoire.

Ces actions sont organisées avec le soutien du CLIC et subventionnées par la Conférence des Financeurs. Suite à l'interruption des activités demandées par l'ensemble des CLIC de la Manche, les actions ont repris.

## Actions réalisées en 2022

- ✚ **03 Février** : COUVAINS «**Gym Douce** » - Reprise des séances, interrompues par le deuxième confinement. Puis reprise le 16 septembre avec une forte participation.
- ✚ **21 février au 04 Avril** : COUVAINS et CERISY LA FORET – « **Initiation numérique** » – Vu le succès de ces ateliers une deuxième session a eu lieu de Avril à Juin à COUVAINS.
- ✚ **17 Mars** : ST GEORGES D'ELLE « **Bien chez soi** » seule la conférence a eu lieu, les 3 modules prévus ont été annulés, vu le peu de participants.
- ✚ **12 Avril et 28 Avril** : LA MEAUFFE et CERISY LA FORET « **Sorties Botaniques** » - animées par Mr MARTIN.
- ✚ **17 Mai** : LESSAY « **Prévention routière** » - la journée était complète avec 12 participants – journée très intéressante.
- ✚ **06 Octobre** : ST JEAN DE SAVIGNY « **Conférence AVC** » - 15 personnes – très instructif – à la portée de chacun – organisée par France AVC.
- ✚ **03 au 09 Octobre** : Semaine Bleue – Pièce de Théâtre « Qu'est-ce qu'on attend pour être vieux » - Au Théâtre de Saint-Lô – 72 personnes - organisée par le CLIC et les SAG du secteur
- ✚ **24 Octobre** : ST CLAIR SUR L'ELLE « **Mémoire Tonique** » - 25 personnes qui se sont inscrites aux 4 ateliers prévus les 07, 14 et 28 novembre et le 05 décembre.
- ✚ **08 Décembre** : BAUDRE « **Après midi dansant** » - Au Milton .
- ✚ L'Assemblée Générale a eu lieu le 13 Octobre 2022 à St Georges d'Elle pour les années 2020 et 2021.

## Projets 2023

- ✚ Conférence mal de dos
- ✚ Premiers Secours
- ✚ Ateliers initiation numérique
- ✚ Nutrition
- ✚ Conférence sur la maladie d'Alzheimer
- ✚ Il reste des recueils témoignage sous l'occupation – voir auprès de vos mairies
- ✚ **Le Transport** : Depuis 2020 mise en place d'un service de déplacement à la demande « **SLAM** » : **02.33.05.05.05**
- ✚ **L'Habitat** : de 2020 à 2025 une opération « **Amélioration de l'habitat** » est ouverte avec le **C.D.H.A.T : 02.33.75.62.40**
- ✚ Pour tous renseignements contactez le ou la référente du SAG de votre commune.

Pour des questions concernant le maintien à domicile contactez le CMS (Centre Médico Social du Val de Vire) – Standard **02.33.77.25.30** ou l'agent d'accueil autonomie – **02.33.77.25.65**



# SOLIDARITE ALIMENTAIRE DE L'ELLE

SYNTHESE de L'AG du 14 Septembre 2022



## Compte Rendu Moral

Pour rappel en 2020, l'association a distribué des colis à 33 familles ce qui représente 81 personnes réparties sur neuf communes sur douze que gère l'association. La quantité d'aide alimentaire distribuée a été de 13 419 Kg pour 2020.

En 2021, il y a eu une légère baisse des demandes, seulement 26 familles soit 58 personnes ont reçu des colis alimentaires répartis sur huit communes sur douze. La quantité d'aide alimentaire distribuée est de 11 137 kg.

Sur l'ensemble des deux années, Il est constaté une légère baisse de la répartition des produits par rapport à la répartition recommandée, principalement sur les fruits et légumes. Par contre il est constaté une répartition plus importante concernant les produits sucrés ou salés. Mr Marc POSTEL représentant la BAM de Saint-Lô, nous explique le fonctionnement des approvisionnements et les améliorations qui arriveront pour la fin de cette année.

Pour l'année 2022, au 31 août, nous avons déjà aidé 36 familles représentant 81 personnes. Suite aux événements en Ukraine dès le mois de mars, une famille de 5 personnes est arrivée sur la commune de Saint Clair sur l'Elle, et deux familles, de 3 et 2 personnes sont arrivées sur la commune de Cerisy la Forêt (les familles de Cerisy la Forêt sont réparties au mois d'octobre en Ukraine)

## Compte rendu financier

**Compte tenu de la situation générale, la trésorerie de l'association reste stable avec un solde de 854,65 € au 31 Août 2022.**

La trésorière remercie les communes ayant versé des subventions.

Au vu de la trésorerie, la présidente précise, qu'une subvention exceptionnelle pourrait être demandée à l'ensemble des communes car l'ordinateur portable de gestion des données à une dizaine d'années et qu'il commence à fatiguer.

## Point sur l'atelier cuisine

Les ateliers cuisines ont repris depuis le mois de Janvier 2022 après une interruption due à la COVID. Les ateliers cuisine sont encadrés par Jill de la BAM. Nous avons pu intégrer les familles ukrainiennes ainsi qu'une famille albanaise aux ateliers cuisines. Ce qui représente 6 à 7 familles pour une vingtaine de personnes. Malgré les difficultés avec la langue ukrainienne, nous réussissons à passer des moments très conviviaux. Pour l'atelier cuisine du 13 septembre, les familles ont préparé un repas typique ukrainien.

## Suite à la démission d'un membre, élection d'un(e) nouveau Vice-Président(e)

Mme Maria POMMIER qui était Vice-Présidente a décidé de se retirer du bureau mais de rester simple membre. Après consultation, Mme Odile AZE est candidate au poste de Vice-Présidente. Ce choix est approuvé à l'unanimité.

## Divers

Chaque commune gère ses demandes et les transmet à l'association. Ne jamais faire de demande directe auprès de la BAM de ST LO.

Pour les nouvelles demandes, il est demandé de n'envoyer à Françoise COMPERE que le document « Demande d'aide alimentaire » par mail à l'adresse : loquet.f@orange.fr **au plus tard le vendredi matin précédant la distribution des colis.**

En cas de besoin, vous pouvez la contacter par mail ou par téléphone au 06.23.47.01.10.

**A compter du 01 Janvier 2023, il est précisé le maintien de la participation des communes à hauteur de 2,40 € par bénéficiaire par mois (ce qui représente la distribution de deux colis par mois).**

**D'autre part, la participation demandée à chaque bénéficiaire restera à 1 € par personne et par mois.**

Comme les années précédentes, nous demandons une distribution des colis les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois sauf pour le mois de décembre ou nous demandons une distribution les 1<sup>er</sup> et 3ème mercredis.

Pour terminer la présidente, lit à l'ensemble de l'assemblée, un petit message de remerciement qui a été adressé à l'ensemble des bénévoles par la famille Ukrainienne de Saint Clair sur l'Elle, pour l'attention et l'aide que nous leur apportons.

### HORAIRES D'OUVERTURE

En visite libre et/ou sur rendez-vous

Lundi	9h-12h	14h-16h30
Mardi	9h-12h	14h-18h
Mercredi	9h-12h	-
Jeudi	9h-12h	14h-16h30
Vendredi	9h-12h	-

## NOS ASSOCIATIONS

### **ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS**

M. Henri SADO  
Tél. : 02 33 56 48 45

### **ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE LA MEAUFFE**

Mme Yolande LEHAUT  
Tél. : 02 33 55 32 15

### **DENTELLE AUX FUSEAUX**

Mme Hélène SERET  
Tél. : 02 33 17 45 02

### **FOOTBALL CLUB DES CLAIES DE VIRE**

M. Yann BOURA  
Tél. : 06 49 61 78 95

### **CLUB DE PECHE DE LA CARPE**

M. Jérôme BRIOUZE  
Tél. : 06 28 35 30 04  
[www.carperiverclub.com](http://www.carperiverclub.com)

### **CLUB DES CLAIES DE VIRE**

Mme Annick SUDAN  
Tél. : 02 33 56 48 42 / 06 25 92 45 44

### **SOCIETE DE CHASSE**

M. Michel RAULINE  
Tél. : 02 33 57 27 39

### **TENNIS DE TABLE DES BORDS DE VIRE**

M. Frédéric ALLAIN  
Tél. : 06 35 34 11 44

### **TENNIS-CLUB DES BORDS DE VIRE**

M. Richard SANCHEZ  
Tél. : 06 42 10 96 19

**PS : si nous avons oublié une association  
veuillez contacter la mairie. Merci**



## ESPRIT NATURE HORTICULTURE



Esprit Nature Horticulture est une entreprise familiale créée en 2020. Arrivés début septembre 2022 sur La MEAUFFE au 4, Les Taillis, et afin de développer notre activité, nous produisons nos plantes de manière naturelle et pour la plupart en extérieur.

Les plantes que nous ne produisons pas proviennent pour la quasi-totalité de France.

Nous nous spécialisons dans la pépinière et les plantes vivaces, nous produisons aussi les plants de légumes ainsi que les plantes à massif de printemps et d'automne dont les chrysanthèmes.

Nous vous attendons nombreux.

Wesley & Laetitia DRAPEAU

## CLUB DES CLAIES DE VIRE

Le club des Claies de Vire se réunit les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois, sauf en juillet une seule réunion et en août une réunion-repas.

Outre les jeux de société habituels, et la marche, les petites mains du club ont découvert le vinyle perforé avec Jeaninne venue partager un peu de son savoir-faire. Cette matière permet de réaliser des objets du quotidien tels porte-chéquiers, étuis à lunettes, pochettes, etc.

Pour le repas de Noël nous réalisons des petits objets pour décorer les tables, nos réalisations sont très différentes tous les ans et obtiennent un certain succès auprès de nos adhérents qui en général repartent avec ces décorations faites par les petites mains du club.

Contact : Annick Sudan 02 33 56 48 42 - 06 25 92 45 44 ou venir se renseigner lors de nos réunions les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois



# ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE LA MEAUFFE

L'année 2021/2022 a été une nouvelle fois marquée par l'annulation de notre repas dansant prévu le 26 mars 2022 en raison de la pandémie de la Covid-19.

Néanmoins, quelques manifestations ont eu lieu, à savoir :

- la randonnée automnale du 26 septembre 2021 avec la participation de 31 marcheurs venus pour un parcours de 8 km sous un beau soleil et une température estivale .
- la randonnée de printemps du 15 mai a réuni 34 marcheurs malgré la pluie diluvienne du matin, qui après un parcours de 10 km ont pu se ressourcer autour d'un apéritif offert par l'ASLM, suivi d'un barbecue composé de grillades/saucisses et frites maison.
- les 40 ans de jumelage entre La Meauffe et Marignac : un moment tant attendu depuis 2 ans suite à la pandémie. Enfin, celui-ci a eu lieu le WE de la Pentecôte du 4 juin au 6 juin 2022 et c'est avec la caravane publicitaire du Tour de France que 21 Meauffois sont arrivés à Marignac pour 3 jours de festivités. Aujourd'hui nous refermons le livre d'or sur 40 années de jumelage mais pour chacun d'entre nous, il restera le souvenir des moments passés en commun et les liens qui nous ont unis resteront bien au-delà du jumelage et je suis certaine que les rencontres continueront d'exister hors jumelage.

Concernant nos activités :

- les cours de danse de salon et danse en ligne ont lieu le mercredi soir (sauf vacances scolaires) et sont animés par Lydie LEBARBEY – Nombre d'adhérents 2021/2022 : 33 adhérents
- Les cours ont repris depuis le 14 septembre avec de nouveaux horaires : 18h30 à 19h30 : Cours débutant. – 19h30 à 20h30 : Cours de danse en ligne – 20h30 à 21h30 : Cours de danse de salon. Nous constatons une baisse des adhérents qui sont pour l'instant au nombre de 28
- Cours de gymnastique 2021/2022 : le nombre d'adhérents était de 23 et les cours étaient animés par Philippe PINSON. Les cours ont lieu tous les lundis (sauf vacances scolaires) de 20h30 à 21h30.
- Les cours ont repris depuis le 12 septembre avec une nouvelle animatrice Sandrine LEDOUIT. Grande satisfaction car actuellement, nous sommes à 35 adhérents dont 3 hommes.

Cette année, une réflexion est engagée pour redynamiser un peu l'association et proposer de nouvelles animations avec entre autres un apéro concert. Aussi il est possible que le calendrier des manifestations 2022/2023 évolue en cours d'année.

## Calendrier des manifestations prévues pour l'année 2022/2023 :

- Randonnée automnale : **09/10/2022**
- Soirée gastronomique : **04/03/2023**
- Randonnée « Les Claies de Vire » : **14/05/2023**
- Apéro concert : **10/06/2023**
- Assemblée générale : **22/09/2023**
- Randonnée automnale : **01/10/2023**

Notre trésorier adjoint, Bruno Jouin, a démissionné et ce n'est jamais sans regret que nous voyons partir un de nos membres. Après 28 ans passés au sein de notre association en tant que membre, trésorier et trésorier adjoint, je tiens à le remercier pour nous avoir apporté son aide au sein de l'ASLM.

Mais une bonne nouvelle, l'équipe de l'ASLM souhaite la bienvenue à Serge Hamond au sein de l'association qui ne lui est pas inconnue pour en avoir déjà fait partie il y a quelques années. Au nom de toute l'équipe, merci et bienvenue parmi nous.

L'équipe de l'ASLM se compose comme suit :



Yolande LEHAUT (Présidente) – Patrick LEMENUEL (Trésorier) – Pascale HUET (Secrétaire) – Philippe HUET (vice-président) – Christelle MARGUET (Secrétaire adjointe) - Hélène SERET, Alain LEHAUT, Pierrette MARGUET, Céline MARGUET, Géry SERET, Agnès LEMENUEL, BLOUET Roland, BLOUET Martine, Serge HAMOND.

Le travail des bénévoles est très important et indispensable. Il demande du temps et une implication tout au long de la saison. Merci à mon équipe où règne une totale convivialité et aux bénévoles. Il est difficile de motiver les troupes et de trouver des bénévoles à croire que c'est une espèce en voie de disparition.

Je tiens à remercier Mr le Maire et la municipalité pour leur subvention et la mise à disposition de l'Espace Melpha pour nos activités et manifestations.

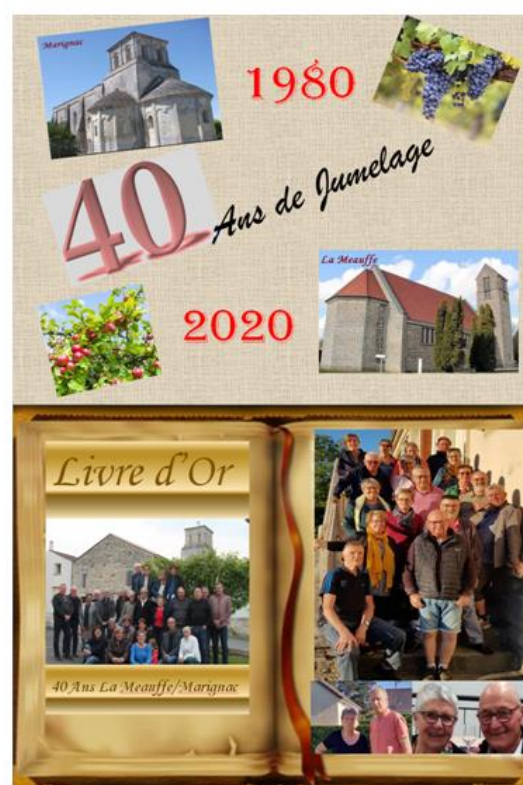
CALENDRIER DES ACTIVITES DANS « ESPACE MELPHA »			
SEPTEMBRE A JUIN ( <i>sauf vacances scolaires</i> )			
ACTIVITE	JOUR	HORAIRE	ANIMATEUR
GYMNASTIQUE	Lundi	20H30 à 21H30	Sandrine LEDOUIT
COURS DE DANSE	Mercredi	Débutants : 18H30 à 19H30 Danse en ligne : 19H30 à 20H30 Danse de salon : 20 30H à 21H30	Lydie LEBARBEY
<b>Renseignements : 02.33.55.32.15 ou 07.81.29.03.30</b>			
DENTELLE AUX FUSEAUX	Vendredi	20H30 à 22H00	Hélène SERET
<b>Renseignements : 02.33.17.45.02 ou Mail : <a href="mailto:helenechatel@yahoo.fr">helenechatel@yahoo.fr</a></b>			



Randonnée printemps



Randonnée d'automne



Jumelage La Meauffe/Marignac



## CLUB DE FOOTBALL

L'effectif de notre association est stable avec 32 licenciés dont 12 enfants. Le club accueille des jeunes sur 2 catégories. Niveau adulte : toujours une seule équipe composée d'un noyau de joueurs très fidèle.

### L'école de foot

La saison sportive 2022-2023 marque la deuxième année de l'école de foot à La Meauffe. Ce sont désormais 12 enfants qui se retrouvent pour s'initier au plaisir du ballon rond. Le club met à disposition cinq éducateurs afin d'assurer les entraînements

du mercredi et les plateaux du samedi, tout cela sous la houlette d'Alan LOUIS HONORE, éducateur diplômé et responsable de l'école de foot. Nous pouvons accueillir vos enfants nés de 2014 à 2017 pour les garçons et de 2013 à 2017 pour les filles. Les jeunes rencontrent des camarades de d'autres clubs locaux le samedi et nouveauté cette année avec des plateaux uniquement féminins quelques samedis par saison.



### Le club de foot : actif associativement. Retour sur l'année 2022



Les membres du bureau prennent de leur temps afin de rendre la vie associative beaucoup plus agréable et faire plaisir aux licenciés. En atteste la rénovation du vestiaire domicile au printemps et celui extérieur à l'automne.

Le club a également pu assurer l'ensemble de ses manifestations prévues chaque été, à savoir le Challenge des Claires de Vire et le traditionnel vide grenier de La Meauffe qui a encore battu des records de fréquentation avec plus de cent exposants et de nombreux visiteurs.

Pour tout renseignement :

Yann BOURA, Président : 06.49.61.78.95

Alan LOUIS HONORE, éducateur : 06.28.46.72.37

Mail du club : [581913@lfnfoot.com](mailto:581913@lfnfoot.com)

Un grand merci aux élus et aux employés communaux pour votre soutien.

Merci également aux autres associations pour le prêt de matériels lors des manifestations.



Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux « Claires de Vire FC »,





## ATELIER DE DENTELLE AUX FUSEAUX (de l'ASLM)

Depuis septembre, l'atelier a recommencé ses cours avec une vingtaine de présentes. De nouvelles recrues sont ravies de venir apprendre notre technique. L'atelier fonctionne sur 14 séances réparties dans l'année.

L'atelier s'ouvre également aux personnes souhaitant apprendre les bases du crochet.



Après 2 années de report, nous avons fait l'**exposition** des travaux de toutes, **les 2 et 3 Avril 2022** ; pour faire découvrir le potentiel de la dentelle aux fuseaux et valoriser le travail des dentellières quel que soit leur niveau de maîtrise. Celle-ci a été une grande réussite, avec plus de 160 visiteurs sur le week-end, et de nouvelles recrues pour cette nouvelle saison.

L'apprentissage se fait au rythme de chacun, nous apprenons les points principaux et faisons un napperon à la fin de la 1<sup>ère</sup> année pour assembler tous ces points. Ensuite vous êtes capable de faire déjà énormément de modèles de dentelles très variés.

Pour débiter nous prêtons le matériel, l'adhésion est de 10 euros l'année (environ 14 séances) et chacun peut s'inscrire tout au long de l'année. Les cours ont lieu les vendredis à 20h30 (dans l'ancienne salle des fêtes).

Pour tous renseignements : Hélène SERET – tél : 02.33.17.45.02 – mël : [helenechatel@yahoo.fr](mailto:helenechatel@yahoo.fr)



(une partie des membres à la rentrée 2022)

## ANIMATION CULTURELLE



Le dimanche 27 Mars 2022, dans le cadre du festival « JAZZ DANS LES PRES », nous avons accueilli l'artiste NICO DUPORTAL et son équipe. Les fans de jazz ont beaucoup apprécié ce concert exceptionnel. L'ambiance était très chaleureuse.

## COMMÉMORATIONS



Nous avons célébré les commémorations du 8 mai et du 11 novembre 2022 en présence des anciens combattants et des élus.

## SITE INTERNET

Le compte rendu du conseil municipal peut être consulté sur le site internet <https://la-meuffe.fr/>



# RAPPEL DES REGLES A RESPECTER POUR LE BIEN ETRE DE TOUS LES CITOYENS

## Brûlage

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ainsi que le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux à feuillages persistants, de tonte et de fauche.

## Bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

## Animaux

Aux termes de l'article L.211 du code rural,

« Les maires prennent toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils prescrivent que ces animaux errants qui seraient saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière. »

Les aboiements d'un chien, s'ils sont excessifs, peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés.

## Mesures générales de propreté et salubrité

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des ordures sur la voie publique et devant les édifices (bâtiments publics), y compris devant les containers de tri destinés à cet effet.

Afin de permettre le recyclage, les collectes de verre ménager ne doivent comprendre que des bouteilles, pots, bocaux et flacons. Les verriers constatent une augmentation de la présence d'éléments perturbateurs tels que : vaisselle et plats, cendriers, vitres d'insert, miroirs etc...

Il serait bon de respecter toutes ses règles pour le bien être de chacun.

**« Malgré le rappel de l'an dernier, les règles ne sont pas respectées. Il est du devoir de chacun de faire preuve de civisme pour le bien-être de tous.**

**Le Maire»**

## Pour les nouveaux habitants dans la commune

Pensez à venir vous présenter en mairie et vous inscrire sur les listes électorales.

## NOS ARTISANS ET NOS COMMERCANTS

### **CENTRE DE LAVAGE DE LA VIRE**

1 rue de la gare  
Lavage haute pression, rouleau, aspirateur  
Laverie automatique  
Tél. : 06 47 54 24 65  
benoitdelaunay@hotmail.com

### **HAUTON ELAGAGE**

Elagueur-grimpeur diplômé d'état  
16 les Taillis  
50880 La Meauffe  
Tél. : 06 79 05 39 77

### **LOISEL PAYSAGE CONCEPT**

2, Le Fors 50880 La Meauffe  
Tél. : 06 75 51 27 08  
loiselpaysage@free.fr

### **DELAUNAY ENERGIES**

Spécialisé dans les énergies renouvelables  
Pompe à chaleur, chauffage et climatisation  
Installation/entretien/dépannage  
delaunayenergies@gmail.com  
Tel : 06 47 54 24 65

### **ERICK HAMOND**

Terrassement, assainissement  
Travaux divers, transport  
3 le Manoir Villiers  
50880 La Meauffe  
Tél. : 06 80 46 96 18 / 02 33 05 36 23

### **SERGE BAZIRE**

Bricolage, jardinage  
Entretien des espaces verts  
2 le Coquet  
50880 La Meauffe  
Tél : 06 08 07 53 75

### **EURL ETIENNE**

Chauffage, plomberie, sanitaires,  
entretien et dépannage  
7 la Buissonnière  
50880 La Meauffe  
Tél. : 06 61 38 18 07  
Michel.etienne1@bbox.fr

### **CARREFOUR CONTACT STATION SERVICE**

(24H/24H) Rue de la Gare  
50880 La Meauffe  
Tél. : 02 33 56 41 69

### **EARL DURAND**

**THOMAS ET DIDIER**  
Polyculture, élevage  
Travaux agricoles  
La Basse-Cour  
50880 La Meauffe  
Tél : 06 09 84 17 23

### **Philippe BAGOT**

Mandataire Immobilier  
IAD France  
1 Les Vignettes  
50880 La Meauffe  
Tél : 06 12 54 74 45  
philippe.bagot@iadfrance.fr

### **LOCATION GITE**

Accueil 5 personnes (clef en main)  
Location sur novasol (avec photos)  
Fredéric Baudeveix  
1 Village Launay  
50880 La Meauffe  
Tél. : 06 62 24 10 35

### **ANT'ELEC**

Installation antennes individuelles  
ou collectives - Electricité  
2 le Jardin des Landes  
50880 La Meauffe  
Tél. : 02 33 05 20 21 / 06 73 07 68 16  
Ant.elec@laposte.net

### **DM Couverture (Métaux Dylan)**

Couvreur, charpentier, zingueur, réparation,  
ramonage, démoussage, bardage, carport,  
abri de jardin  
3, La Lande Marvast  
50880 La Meauffe  
Tél : 06 03 34 51 38

### **JEAN-YVES BINIGUER**

Fabricant de cheminées,  
Barbecues, articles de jardin  
5 la Côte du Poirier  
50880 La Meauffe  
Tél. : 02 33 56 42 23

### **ESPRIT NATURE HORTICULTURE**

4 les Taillis  
50880 La Meauffe  
Tél. : 07.80.48.75.02 **PS : si nous avons oublié  
un artisan, veuillez contacter la mairie. Merci**





### Le transport urbain : SLAM<sub>Bus</sub>

C'est le réseau de transport urbain de Saint-Lô Agglo.  
Toutes les lignes relient la gare SNCF de Saint-Lô.

Ce réseau comprend 3 lignes régulières de bus et 1 navette Gare <> Torigny -les-Villes.  
Les titres de transports sont disponibles à l'unité, en forfait de 10 tickets et en abonnement Pass mensuel ou annuel. (1.05€ le ticket)

**Bon à savoir : SLAM Bus le samedi c'est gratuit !**

**En chiffres : 3 lignes / 1 navette / 106 arrêts**



### Le transport à la demande : SLAM<sub>Transport à la demande</sub>

C'est le service TAD disponible sur les 61 communes du territoire avec 36 points de prise en charge ou de dépose. On peut prendre le service au domicile ou à l'un des points de dépose. Le territoire est divisé en 2 zones infranchissables et une aire urbaine.

Le coût d'un trajet est de 1.05€.

Le service TAD est limité à 4 trajets/semaine. Une 1<sup>ère</sup> inscription est nécessaire auprès de l'Agence SLAM. Ensuite il faut réserver auprès de la centrale de réservation (02.33.05.05.05.)  
Retrouvez le règlement complet sur saint-lo-agglo.fr

**Bon à savoir : les personnes porteuses de la carte invalidité ou mobilité inclusion sont prises en charge à leur domicile et déposées sur le lieu de leur choix dans le respect des limitations des zones de desserte. L'accompagnant bénéficie de la gratuité lors du trajet.**

**En chiffres : 36 arrêts TAD / 2 zones / 1 aire urbaine**

Il s'agit d'une solution de court-voiturage mise en place par l'Agglo pour favoriser une mobilité durable et inclusive.

Pour un trajet jusqu'à 25 km en provenance ou à destination de l'Agglo, le coût pour le passager est le même que celui d'un titre de transport SLAMBus soit 1.05€ jusqu'à 25 km (0.10€/km au-delà).

Grâce à l'abondement de 095€/trajet de Saint-Lô Agglo dans la limite de 2 trajets/jour, le conducteur est rémunéré 2€ minimum.

Pour l'utiliser, c'est simple, téléchargez l'appli KAROS sur votre téléphone portable et indiquez les trajets sur lesquels vous souhaitez covoiturer en tant que passager ou conducteur.

*Bon à savoir : les entreprises peuvent adhérer au programme Karos Entreprises et faire bénéficier à leurs salariés d'avantages complémentaires*



**TÉLÉCHARGEZ DÈS MAINTENANT L'APPLI**

**KAROS**

Télécharger dans l'App Store

Télécharger dans Google Play



## **TRI FACILE : nouvelle tarification en 2023**



À partir du 1er janvier 2023, chaque usager du service de collecte des ordures ménagères du territoire de l'Agglo se verra facturer **une redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitatives (REOMi)**.

Celle-ci remplacera intégralement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) payée aujourd'hui à travers l'impôt foncier et la redevance pour les habitants de l'ex-communauté de communes de Canisy. La nouvelle redevance prendra la forme d'une facture.

Ainsi le montant payé sera dorénavant fonction du service proposé et utilisé.

**Votre redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative** comprendra :

- Une part fixe que je paie quelle que soit mon utilisation du service qui comprend :
  - Les 12 levées annuelles de mon bac gris ou ma dotation de rouleaux de sacs rouges ou mes 36 accès aux colonnes d'apport volontaire (en fonction de ma situation)
  - La totalité des levées de mon bac jaune (ou de mes sacs jaunes)
  - Le matériel, la prévention, la communication, le traitement et la valorisation de mes déchets, l'accès aux déchèteries...
- Une part variable incitative, que je devrai payer si j'utilise le service de collecte des ordures ménagères au-delà de ce qui est inclus dans ma part fixe.
  - C'est la part incitative. C'est le coût des levées de mon bac gris au-delà des 12 levées déjà incluses ou le nombre de sacs rouges complémentaires achetés ou le nombre d'accès aux colonnes d'apport volontaire au-delà des 36 déjà compris.



## Quand et comment je paie ?

- **1 facture**
- **1 fois/an : en janvier de l'année n+1 pour la gestion des déchets de l'année N.**  
(Je recevrai ma 1<sup>ère</sup> facture de REOMi en janvier 2024 pour l'utilisation du service de l'année 2023)
- **Mensualisation possible :** gratuite, prélèvement en 10 fois sans frais.  
(Je peux demander la mensualisation dès mars 2023. J'aurai 10 mensualités de mars à novembre et en février 2024 la dernière mensualité et la part variable si j'en ai une).
- **1 adresse à retenir :** « mes démarches en ligne » sur [saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr) pour toutes les demandes : prélèvement automatique, mensualisation, changement de situation, ...

## Combien je paie ?

### J'ai des bacs individuels ou des sacs prépayés

Part fixe annuelle		Part variable incitative	
Zones* de collecte 1x/semaine	Zone de collecte 1x tous les 15 jours	Bac gris Coût par levée supplémentaire au-delà des 12 levées	Sac rouge Achat d'un rouleau supplémentaire de sacs rouges (26 sacs de 30 L)
Bac gris 120 L ou 2 rouleaux de sacs rouges : <b>250 €</b>	Bac gris 120 L ou 2 rouleaux de sacs rouges : <b>230 €</b>	<b>120 L : 4.10 €</b>	<b>24.60 €</b>
Bac gris 240 L ou 4 rouleaux de sacs rouges : <b>320 €</b>	Bac gris 240 L ou 4 rouleaux de sacs rouges : <b>300 €</b>	<b>240L : 7.70 €</b>	
Bac gris 360 L ou 6 rouleaux de sacs rouges : <b>384 €</b>	Bac gris 360 L ou 6 rouleaux de sacs rouges : <b>364 €</b>	<b>360L : 10.80 €</b>	

\*zones fortement agglomérées : Saint-Lô, Agneaux, Saint-Georges-Montcoq, Torigni-sur-Vire et Saint-Amand

### Je dépends de colonnes d'apport volontaires

#### Part fixe annuelle\*\*

Je dispose d'un badge et je peux effectuer 36 apports en colonne d'apport grise (ordures ménagères). Je paie 250 €.

#### Part variable incitative\*\*

À partir du 37<sup>ème</sup> apport à la colonne grise, je paie une part variable de 1,35 € / apport.

### Je dépends de bacs collectifs

#### Part fixe annuelle\*\*

J'habite dans une zone fortement agglomérée\* collectée 1 fois / semaine, je paie 250 €.  
J'habite sur une autre zone du territoire collectée 1 fois / 15 jours, je paie 230 €.

#### Part variable incitative\*\*

Les éventuelles levées des bacs collectifs supplémentaires seront répercutées dans les charges de copropriété.

\*\* En fonction des cas, le montant sera à régler à Saint-Lô Agglo, au bailleur ou au syndic.

## Les bons gestes



- ✓ Je trie pour optimiser la valorisation des déchets.
- ✓ Je sors mon bac ou sac la veille au soir de la collecte.
- ✓ Je ne dépose pas de sacs poubelles au pied des colonnes ou à tout autre endroit du domaine public sous peine d'amende.

### À noter :

- Vous n'avez pas encore été dotés de solution pour la gestion de vos déchets : bacs, sacs rouges ou badges d'accès aux colonnes d'apport volontaire, contactez la direction Cadre de vie et collecte des déchets de Saint-Lô Agglo au 0800 710 775 (appel et service gratuits) ou faites vos démarches directement sur les téléservices mesdemarches.saint-lo-agglo.fr
- Pour les usagers disposant du service de ramassage en porte-à-porte des déchets verts, celui-ci devient un service optionnel payant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et il convient de vous inscrire

**0 800 710 775** Service & appel gratuits



## La maison de justice et du droit a déménagé

Retrouvez la nouvelle MJD à l'adresse suivante :

**2 rue de la Laitière Normande  
50000 Saint-Lô**

### Horaires d'ouverture :

• **Lundi et jeudi**

9h30 - 17h30

• **Mardi**

9h30 - 12h30 | 14h - 19h

• **Vendredi matin** sur rendez-vous

**Coordonnées : 02 33 72 87 20**



## Actualités de l'agglo



**PLUI** : Des réunions publiques auront lieu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Toutes les dates seront à retrouver sur [saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr)

### Du nouveau sur le web :

Le nouveau site internet de l'Office de tourisme et de la culture est accessible et vous y retrouverez notamment un agenda des sorties à l'échelle du territoire. <https://saintlo-tourisme.fr/>

Les sites internet de Saint-Lô Agglo et du Pôle Agglo21 seront mis en ligne fin novembre ! + fluide, + moderne... n'hésitez pas à aller les découvrir



## Le pass déchetterie

**NOUVEAU**  
À partir de 2023, **PASS DÉCHÈTERIE** OBLIGATOIRE!

DEMANDEZ DÈS MAINTENANT VOTRE

**PASS DÉCHÈTERIE**

[www.pointfortenvironnement.fr](http://www.pointfortenvironnement.fr)

de conseil  
de fluidité  
de valorisation des déchets

POINT FORT ENVIRONNEMENT  
VILLEDEIU INTERCOM  
Baie du Cotentin  
Saint-Lô AGGLO

**PASS DÉCHÈTERIE**

### Modalités d'obtention et d'utilisation du PASS DECHETERIE pour 2023

	Type de PASS DECHETERIE	Modalités d'obtention du PASS	Nb de passages crédités sur le PASS	Commentaires
<b>Particuliers</b>	<b>PASS DECHETERIE dématérialisé (QR CODE)</b>	Demande du PASS DECHETERIE sur le site <a href="http://pointfortenvironnement.fr">pointfortenvironnement.fr</a> Remplir les coordonnées + joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Attendre le mail de validation (sous 5 jours) contenant le QR Code à présenter à chaque passage en déchèterie	<b>18 passages par foyer par année civile</b>	Possibilité de présenter le QR Code sur le téléphone ou imprimé sur papier libre
	<b>PASS DECHETERIE sous forme de CARTE</b> (pour les personnes n'ayant pas accès à Internet)	Remplir le coupon du flyer PASS DECHETERIE (ou demande sur papier libre) à envoyer au Point Fort Environnement en joignant un justificatif de domicile de moins de 3 mois. La carte sera envoyée au domicile de l'utilisateur et devra être présentée à chaque passage en déchèterie.	<b>18 passages par foyer par année civile</b>	Une seule carte par foyer Toute carte perdue sera facturée 10€
<b>Professionnels</b> (commerçants, artisans, auto-entrepreneurs, CESU, administrations, associations, écoles, collèges, lycées, CD50...)	<b>PASS DECHETERIE dématérialisé (QR Code) uniquement</b>	Demande du PASS DECHETERIE uniquement sur le site <a href="http://pointfortenvironnement.fr">pointfortenvironnement.fr</a> Remplir ses coordonnées + joindre un justificatif (extrait KBIS pour les entreprises, attestation INSEE pour les administrations, déclaration CESU...) - Attendre le mail de validation incluant le QR Code (sous 5 jours)	<b>Non limité</b> (NB : accès non autorisé le samedi)	Possibilité de présenter le QR Code sur le téléphone ou imprimé sur papier libre  Facturation des apports conformément au tarif délibéré pour les professionnels*
<b>Communes de Saint-Lô Agglo + CA St-Lô Agglo</b> <b>Communes de Villedieu Intercom + CC Villedieu Intercom</b> <b>Communes de CC Baie du Cotentin</b> (uniquement les communes de l'ex CC Carentan) + CC Baie du Cotentin	<b>PASS DECHETERIE dématérialisé (QR Code) uniquement</b>	Demande du PASS DECHETERIE uniquement sur le site <a href="http://pointfortenvironnement.fr">pointfortenvironnement.fr</a> Remplir les coordonnées + joindre une attestation INSEE Attendre le mail de validation incluant le QR Code (sous 5 jours) à présenter à chaque passage en déchèterie	<b>Non limité</b> (NB : accès non autorisé le samedi)	Possibilité de présenter le QR Code sur le téléphone ou imprimé sur papier libre  Facturation des déchets spéciaux dangereux

**NB : Les particuliers peuvent se rendre sur l'ensemble des déchèteries du Point Fort Environnement avec leur PASS DECHETERIE, dans la limite d'un total de 18 passages**

\*Règlement des déchèteries, tarifs des professionnels et plus de renseignements sur le site [www.pointfortenvironnement.fr](http://www.pointfortenvironnement.fr)

## PLUi : la concertation continue au printemps 2023

Depuis fin 2017, Saint-Lô Agglo s'est engagée dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui couvrira l'ensemble du territoire d'ici début 2024. Il se substituera aux documents actuellement en vigueur (Plan Local de l'urbanisme, Carte Communale ou Règlement National selon les communes).

**Une série de réunions publiques et de permanences** aura lieu entre mars et avril 2023 pour échanger et poser des questions.

Vous pourrez y consulter le Plan d'aménagement et de développement durables (PADD), les plans de zonages, le règlement écrit, les schémas des orientations et de programmations, mais aussi le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI).

L'équipe du PLUi sera présente aux permanences pour répondre aux questions. Ces permanences seront réparties dans 5 secteurs (Nord Est / Nord Ouest / Centre / Sud Est / Sud Ouest), donc dans 5 communes.

**Vous pourrez vous inscrire pour avoir les dates et lieux de permanences en cliquant sur le lien suivant ou en flashant le QR code ci-dessous :**

<https://formulaire.mesdemarches.saint-lo-agglo.fr/concertation-du-public-sur-le-plui-et-sur-le-rlpi/>



Toutes les informations sont également disponibles au fur et à mesure sur le site internet <https://plui.saint-lo-agglo.fr/>.

## Collecte des déchets : envoi de la facture à vocation pédagogique



À partir du 1er janvier 2023, chaque usager du service de collecte des ordures ménagères du territoire de l'Agglo se verra facturer **une redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitatives (REOMi)**.

Celle-ci remplacera intégralement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) payée à travers l'impôt foncier et la redevance pour les habitants de l'ex-communauté de communes de Canisy. La nouvelle redevance prendra la forme d'une facture. Ainsi le montant payé sera dorénavant fonction du service

proposé et utilisé.

L'année 2022, correspondant à l'année de déploiement et de transition, il était convenu de transmettre aux usagers **une facture fictive à but pédagogique** – celle-ci va être reçue par voie postale la 1<sup>ère</sup> semaine de janvier. **Cette facture ne doit pas être réglée**. Elle sera accompagnée du guide sur la tarification apportant les éléments d'explication.



# PARC DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger, et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé parc naturel régional tout territoire à dominante rurale reconnu pour la qualité de ses paysages, de ses milieux naturels et de son patrimoine culturel, mais dont l'équilibre reste fragile. On en compte 56 en France. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, et fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Situé sur les départements du Calvados et de la Manche, le parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin se compose quant à lui, d'un territoire de 146 000 ha, dont une vaste zone humide de 30 000 ha, la plus grande de Normandie.



Ces marais sont formés par les vallées de quatre fleuves : l'Aure, la Vire, la Taute et la Douve qui se jettent en baie des Veys. L'Ay quant à elle débouche dans le havre de St-Germain-sur-Ay, sur la côte ouest du Cotentin. Des vallées auxquelles s'ajoutent les marais arrière littoraux de la côte Est du Cotentin

bordant la célèbre plage d'Utah- Beach.

La submersion hivernale des vastes étendues d'herbage donnent toute sa singularité à ce territoire naturel qui se nimbe alors d'une ambiance grandiose. En effet, les pluies automnales et hivernales provoquent une telle montée des eaux, qu'elles envahissent les terres basses appelées « bas-pays » (par opposition au terroir sec ou « haut-pays »). Si ce territoire fut façonné en premier temps par la mer, puis par l'activité humaine, jusqu'à arriver à un équilibre écologiquement reconnu, il est notable que l'implantation de l'habitat, le tracé des voies de communication et le développement de l'activité humaine furent fortement conditionnés par ces contingences topographiques

# CHIFFRES CLÉS DU PARC :

- 1991 Création
- 146 000 hectares dont 30 000 ha de marais

[www.parc-cotentin-bessin.fr](http://www.parc-cotentin-bessin.fr) - 02 33 71 61 90

## QUE SIGNIFIE « MARAIS BLANCS » ?

Dans ce territoire qui est la plus grande zone humide herbagère de France, dès les premières pluies d'automne, les niveaux des rivières montent, et l'eau envahit progressivement les fonds de vallées repoussant, vers le « haut pays » (le bocage), vaches et chevaux qui sont remplacés par les poissons et les oiseaux.

Ce phénomène spectaculaire, lié à l'abondance des précipitations, culmine au cœur de l'hiver : l'eau monte si haut que même les barrières et les clôtures sont englouties.



On dit alors que le « marais est blanc », une expression attestée depuis le 18<sup>e</sup> siècle. Le spectacle s'avère fabuleux car les paysages changent chaque jour pour le plaisir des habitants et des touristes venus pour l'occasion. On dit que le marais se fige couleur de ciel, se mélangeant aux rougeurs de l'aube et du crépuscule hivernal. L'espace semble élargi, étiré par ces nappes d'eau infinies que fait onduler le vent. Le temps lui-même, rythmé par ces crues saisonnières, telle une marée douce, prend une autre dimension.

Puis l'eau baisse... on dit que le marais « ré-essuie » mais remonte après de nouvelles pluies : il blanchit à nouveau.

Si découvrir ces beaux paysages fait le bonheur des promeneurs et des photographes amateurs et professionnels, c'est également une belle période pour observer les oiseaux migrateurs qui profitent de la quiétude du lieu pour faire une étape ou y hiverner : sarcelles, canards souchets, cigognes blanches, hérons cendrés, vanneaux huppés, etc.

### UN PROGRAMME D'ANIMATIONS POUR DÉCOUVRIR LES MARAIS BLANCS



De janvier à mars, une belle saison s'offre à tous pour découvrir ces marais du Cotentin et du Bessin. D'une part, la Maison du Parc vous propose de (re)découvrir un jardin pédagogique, des sentiers d'interprétation avec des observatoires et une boutique proposant des produits locaux et des jeux écologiques pour toute la famille. D'autre part, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin en partenariat avec les offices de tourisme de son territoire, concocte chaque année un programme d'animations pour s'émerveiller devant « le marais blanc » qui est mis en ligne dès le mois de janvier sur le site internet du Parc naturel régional est relayé par les Offices de Tourisme.

Retrouvez ce programme complet sur : <https://parc-cotentin-bessin.fr/>



La Maison du Parc : un point de départ pour découvrir les marais blancs.





## MAISON DU PARC : nouvelles conditions d'accès en hiver

### UN NOUVEL ACCES AUX MARAIS DES PONTS D'OUVE CET HIVER

Cet hiver les conditions d'accès à la Maison du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin et à l'Espace naturel sensible (ENS) des marais des Ponts d'Ouve évoluent.

A partir du 16 novembre 2022, la Maison du Parc restera fermée au public pour tout l'hiver. L'accès au sentier de l'ENS des marais des Ponts d'Ouve sera assuré grâce aux travaux d'aménagement réalisés cet automne. Un nouveau chemin permet d'accéder librement au sentier et aux observatoires indépendamment de l'accès par la Maison du Parc, cette nouvelle entrée est accessible aux personnes à mobilité réduite.



La visite libre sur le sentier et jusqu'au grand observatoire de l'ENS des marais des Ponts d'Ouve sera possible gratuitement tout l'hiver du mercredi au dimanche de 9h30 à 17h30 en passant le nouveau portail près de la Maison du Parc. Dans le cadre des #Maraisblancs, la gratuité hivernale est maintenue pour la découverte libre de l'ENS des marais des

Ponts d'Ouve (parcours de 2km).

### UN PROGRAMME D'ANIMATIONS EN HIVER

Le programme des animations hivernales à la Maison du Parc et sur l'ensemble du territoire du Parc naturel régional est à retrouver dans les Rendez-vous du Parc #Maraisblanc et sur <http://parc-cotentin-bessin.fr/agenda>

La Maison du Parc (accueil touristique, exposition, boutique) restera fermée au public tout l'hiver, elle rouvrira ses portes pendant les vacances de février (du 11 février au 5 mars 2023). C'est à partir du 1<sup>er</sup> avril 2023 que l'ensemble du site retrouvera son fonctionnement habituel (accès au sentier et aux observatoires par la Maison du Parc).

### PRATIQUE

Du 16 novembre 2022 au 31 mars 2023 :

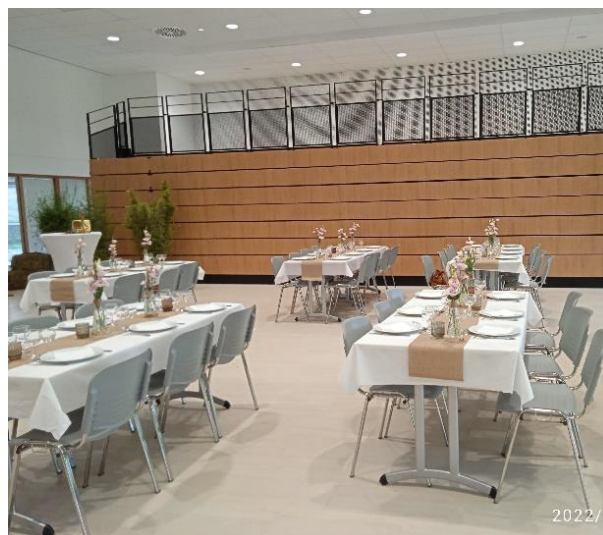
- accès libre du mercredi au dimanche de 9h30 à 17h30 (fermé lundi et mardi)
- sentier labellisé Tourisme et Handicap (aller/retour 2km)
- chiens interdits sauf chiens-guide
- parcours à pied uniquement

Fermeture annuelle de l'ensemble du site (sentier et observatoires) pendant les vacances de Noël : du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023 inclus.

L'accueil touristique de la Maison du Parc reste joignable tout l'hiver au 02.33.71.65.30 et par mail [accueil@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:accueil@parc-cotentin-bessin.fr)



## ESPACE MELPHA



Tarifs de location :

Locaux	Week-end pour une activité			En semaine
	Commune	Hors-commune	Associations communales	Journée
Salle seule	300€	400€	Gratuit pour 2 réservations en week-end ou 4 journées en semaine	280€
Salle + cuisine	350€	450€		
Un jour férié accolé à un week-end : majoration de 30% du tarif week-end				
Pour les associations de la commune :				
- activités à but lucratif à 135€, pour un week-end tarifs commune				
Vin d'honneur (pas de location de verres)		150€		
inhumation		100€		
Salle des associations		65€		
Prestations :				
Location couverts		0,70€		
Logistique		60€		
Ménage salle seule		40€		
Ménage salle + cuisine		75€		
Installation gradins		120€		
Consommables :				
Chauffage (forfait)		60€		30€

Toute réservation, même gratuite, devra être actée par une convention.

Une caution de 1000€ est demandée à la réservation et sera retenue en cas de détérioration.



## CARNET DE LA MEUFFE 2022

A ce jour, la commune a enregistré 5 naissances, 3 mariages et 7 décès.